



Lettre ouvert à la présidente du CHSCTD

Madame la présidente du Comité d'Hygiène, de Sécurité
Et des Conditions de Travail Départemental.

Depuis le mois de janvier, le CHSCTD est sous la présidence des services pénitentiaires, et nous sommes toujours en attente de ces instances consultatives et de concertations spécialisées pour tous les agents.

Nous vous rappelons que cette instance doit se tenir trois fois par an, cela a été réalisé dans les règles par vos prédécesseurs du TGI de BOBIGNY ou de la PJJ. Pourquoi ce n'est pas réalisé en temps et en heures par nos services ?

Vous voulez nous faire passer pour des incapables ?

Les conditions de travail des surveillants et des personnels ne sont pas votre priorité ?

Le bureau FO de Villepinte, qui siège à cette commission, soulève donc des interrogations dans ce retard et réclame au plus vite la mise en œuvre de réunion pour vous exposer les problèmes suivants :

- La santé et la sécurité des personnels des trois fonctions de la justice
- La rénovation du dialogue social
- La prévention des risques psychosociaux
- La prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)

Le bureau local FO vous informe qu'il y a beaucoup de travail et qu'il ne reste que 6 mois pour débattre et que les réunions doivent se tenir dans des délais corrects.

Le bureau local de Villepinte vous informe que nous rencontrons, à VILLEPINTE, le même problème pour tenir les instances locales...

Mais au fait ! ce ne serait pas vous, Madame MAISONNEUVE la présidente de du CHSCTD ? tout s'explique...ce retard et ce manque de considération des personnels du ministère de la justice.

Le bureau local FO 15/07/2019